

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 115 517 700 Fax: +251 115 517 844  
Website: [www.au.int](http://www.au.int)

---

**CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE**

**Trente-huitième session ordinaire**

**15 et 16 février 2025**

**Addis-Abeba (ÉTHIOPIE)**

**Assembly/AU/7(XXXVIII)**

Original : anglais

**RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LA PARTICIPATION  
DE L'UNION AFRICAINE AU GROUPE DES VINGT (G20) EN 2024**

**S.E. Mohamed Ould Ghazouani,  
Président de la République islamique de Mauritanie et  
Président de l'Union africaine au cours de l'année 2024**

## I. INTRODUCTION

1. La Conférence se souviendra que l'Union africaine (UA) a été admise en tant que membre permanent du Groupe des 20 (G20) le 9 septembre 2023 lors du Sommet des dirigeants du Groupe des vingt (G20) qui s'est tenu à New Delhi, en Inde.

2. La Conférence se souviendra également qu'au cours de sa trente-septième session ordinaire, tenue les 17 et 18 février 2024, elle a adopté la Décision Assembly/AU/Dec.873(XXXVII) relative aux modalités de participation de l'Union africaine au G20 et aux priorités préliminaires à suivre.

3. Conformément à cette décision, qui prévoit, entre autres, que le Président en exercice de l'Union africaine, assisté du Président de la Commission de l'Union africaine, représentera l'Union africaine au G20, j'ai conduit la délégation de l'Union africaine au Sommet des dirigeants du G20 qui s'est tenu les 18 et 19 novembre 2024 à Rio de Janeiro, au Brésil.

4. La Conférence souhaitera peut-être savoir que l'Union africaine a participé aux réunions ministérielles, aux groupes de travail et aux réunions des Sherpas du G20 en 2024. Le sherpa de l'Union africaine au G20 a régulièrement informé le Comité des représentants permanents et le Conseil exécutif de ces réunions. Par souci de concision, je n'entrerai pas dans les détails de ces réunions dans le présent rapport.

5. Mon rapport se compose des parties suivantes :

- Priorités de la présidence brésilienne du G20 ;
- Ordre du jour du Sommet ;
- Disposition des sièges en plénière ;
- Pays africains spécialement invités au Sommet des dirigeants du G20 de Rio de Janeiro ;
- Principaux résultats du Sommet ;
- Enseignements de l'expérience et examen des modalités de participation de l'Union africaine au G20 ;
- Financement de la participation de l'Union africaine au G20 ;
- Observations, conclusion et recommandation.

## II. PRIORITÉS DE LA PRÉSIDENTE BRÉSILIENNE DU G20

6. Les trois priorités de la présidence brésilienne du G20 étaient les suivantes : 1) inclusion sociale et lutte contre la faim et la pauvreté ; 2) transition énergétique et promotion du développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales ; et 3) réforme des institutions de gouvernance mondiale.

7. La Conférence se souviendra peut-être que, par les paragraphes 20 à 31 de la décision EX.CL/Dec.1255(XLIV) du Conseil exécutif des 14 et 15 février 2024, les six priorités préliminaires devant guider l'Union africaine au sein du G20 ont été arrêtées et favorisées par les délégations de l'Union africaine au G20. Elles se définissent comme suit : Réalisation de l'Agenda 2063 et mise en œuvre de sa deuxième décennie d'action ; Réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies ; Réforme de l'architecture financière internationale ; Sécurité alimentaire et

agriculture internationales ; Transition énergétique juste (électricité et énergies renouvelables) ; Commerce et l'investissement ; et Santé et fabrication de vaccins.

### III. ORDRE DU JOUR DU SOMMET

8. Au projet d'ordre du jour distribué par le Gouvernement brésilien étaient inscrites six principales questions de fond qui sont exposées ci-après.

#### i. Lancement de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté

9. Le lancement de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté s'est effectué lors de la première session du Sommet des dirigeants du G20. C'est au titre de ce point de l'ordre du jour du Sommet que la liste des pays et des organisations internationales qui ont adhéré à l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté a été distribuée. Le Président de la République fédérative du Brésil a prononcé une déclaration à l'occasion du lancement de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté.

10. L'Union africaine qui est l'un des membres fondateurs de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté accueillera le centre régional africain de cette Alliance.

11. Les 25 pays africains de l'Alliance sont, par ordre alphabétique : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, l'Égypte, l'Éthiopie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Kenya, le Libéria, la Mauritanie, le Mozambique, le Nigéria, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, la Tunisie et la Zambie.

12. La Banque africaine de développement est également membre fondateur de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté.

13. L'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté va dans le sens de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en général, et du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) post-Malabo, en particulier. Avec un financement adéquat et une mise en œuvre efficace, l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté peut aider l'Afrique à assurer sa sécurité alimentaire et devenir exportateur de produits alimentaires d'ici une décennie. La productivité agricole qui en résulterait contribuerait à son tour à réduire la pauvreté sur le continent africain. À cet égard, j'exhorte tous les États membres de l'Union africaine qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à l'Alliance dès que possible. Je presse également chacun d'entre nous à tirer pleinement parti des programmes de l'Alliance afin de permettre une transformation rapide de notre secteur agricole, qui mettra fin à la faim et la pauvreté.

#### ii. Inclusion sociale et lutte contre la faim et la pauvreté

14. Il s'agissait de la première session de fond du Sommet. J'ai fait une déclaration au titre de ce point de l'ordre du jour, qui figure à l'annexe 1 du présent rapport.

15. Je vous laisse, Excellences, le soin de lire les accords obtenus sur la question de l'inclusion sociale et de la lutte contre la faim et la pauvreté, qui figurent dans la Déclaration des dirigeants de Rio de Janeiro.

16. J'aborderai toutefois brièvement un élément d'action essentiel pour l'Afrique alors que nous mettons en œuvre la Déclaration au titre de ce point de l'ordre du jour.

17. Le fait est qu'à l'échelle mondiale, comme le montre la Déclaration des dirigeants de Rio de Janeiro, 733 millions de personnes ont souffert de la faim en 2023. Le rapport sur **l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde** publié en juillet 2024 montre que la faim est en hausse en Afrique. Une personne africaine sur cinq a été confrontée à la faim en 2023 ; et que, si rien n'est fait, environ 300 millions d'Africains souffriront de malnutrition chronique d'ici 2030. Cela nous ramène à la question du financement adéquat, de la mise en œuvre efficace et de l'exploitation tant de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté que du PDDAA post-Malabo pour que l'Afrique puisse atteindre la sécurité alimentaire et devenir exportatrice de denrées alimentaires d'ici une décennie et contribuer à son tour à réduire la pauvreté sur le continent africain.

### iii. Réforme des institutions de gouvernance mondiale

18. Il s'agissait-là de la troisième session de fond du Sommet. J'ai fait une déclaration au titre de ce point de l'ordre du jour, qui figure à l'annexe 2 du présent rapport.

19. Encore une fois, je vous laisse, Excellences, le soin de lire les accords sur la réforme des institutions de gouvernance mondiale contenus dans la Déclaration des dirigeants de Rio de Janeiro. À cet égard, j'aborderai brièvement certains éléments d'action pour l'Afrique dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration.

20. Le premier élément est que l'Afrique a toujours plaidé pour deux sièges permanents au Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette position doit être maintenue à mesure que nous faisons progresser le multilatéralisme inclusif.

21. L'Afrique doit également, au cours de l'année, continuer à plaider en faveur d'une recapitalisation des banques multilatérales de développement pour permettre à celles-ci de fournir des financements à long terme, qui sont d'une importance capitale pour le renforcement des capacités à atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies. La question du financement concessionnel est tout aussi importante. L'Afrique a été l'un des principaux défenseurs de la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale. Au cours de l'année, nous devons plaider en faveur de la reconstitution du Fonds africain de développement de la Banque africaine de développement ainsi que de la réorientation des droits de tirage spéciaux.

22. Le G20 s'est réuni dans un contexte de faible croissance et d'endettement élevé dans les pays en développement, comme le relève la Déclaration des dirigeants du G20. À cet égard, dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de la Déclaration des dirigeants de Rio de Janeiro, l'Afrique devrait, au cours de l'année, continuer à plaider en faveur d'une réforme du Cadre commun du G20 sur le traitement de la dette afin d'améliorer la comparabilité, la transparence et les restructurations substantielles et opportunes de la dette.

23. La question du financement concessionnel a également été débattue et reprise dans la Déclaration du Sommet. Il convient de mentionner la reconstitution des

ressources de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et de celles du Fonds africain de développement (FAD) de la Banque africaine de développement (BAD).

**24.** S'agissant de l'aide à l'Afrique, dans leur Déclaration, les dirigeants du G20, ont réaffirmé leur soutien résolu à l'Afrique au moyen du Pacte du G20 avec l'Afrique et de l'initiative du G20 sur l'industrialisation en Afrique, ainsi que leur soutien à l'intégration commerciale et économique de l'Afrique.

**25.** L'Afrique joue également un rôle actif au sein de l'Organisation mondiale du commerce qui lui permet de plaider en faveur d'une réforme du système commercial multilatéral, une question qui figure également dans la Déclaration des dirigeants du G20 de Rio de Janeiro. Nous devrions compléter cela au niveau continental. Il en va de même pour la question de la coopération fiscale au niveau international.

#### **iv. Développement durable et transitions énergétiques**

**26.** Je n'ai pas fait de déclaration au titre de ce point de l'ordre du jour, car toutes les délégations étaient tenues de choisir deux points sur lesquels elles souhaitaient faire des déclarations.

**27.** Là encore, je vous laisse, Excellences, le soin de lire les accords sur le développement durable, les transitions énergétiques et l'action climatique dans la Déclaration des dirigeants de Rio de Janeiro. J'aborderai également brièvement certains éléments d'action pour l'Afrique dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration.

**28.** Le premier élément est que la Déclaration des dirigeants de Rio de Janeiro réaffirme l'engagement d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, soit dans vingt-cinq ans. L'Afrique devrait toujours garder à l'esprit que des engagements similaires ont été pris dans le passé sans qu'aucun financement adéquat n'ait été généré pour la lutte contre le changement climatique. À cela s'ajoute le problème de la sous-évaluation persistante des puits de carbone en Afrique, qui peut, si elle continue, aggraver le processus de sous-développement. L'Afrique doit donc développer des capacités pour négocier plus efficacement sa place sur le marché mondial du carbone.

**29.** Le deuxième élément est que l'Afrique est l'un des continents qui contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre dans le monde, mais celui dont les pays souffrent le plus des inondations, des sécheresses, des vagues de chaleur, de la mauvaise qualité de l'eau et de la baisse de la productivité agricole. L'Afrique devrait à cet égard être à l'avant-garde du plaidoyer en faveur du respect des engagements en matière de financement de l'action climatique et pour que les pays contribuent à remédier au changement climatique sur la base du principe de la responsabilité commune, mais différenciée et des capacités respectives.

**30.** Dans la mesure de ses moyens, l'Afrique devrait également s'efforcer d'intégrer le changement climatique dans son programme de développement socio-économique, notamment la transition vers l'énergie verte, étant donné que certaines régions dans le monde adoptent des mesures de protection de l'environnement liées au commerce. J'ai à l'esprit les directives de déforestation et le mécanisme d'ajustement transfrontalier de l'Union européenne et la loi sur le contrôle de la

pollution étrangère des États-Unis d'Amérique. En outre, l'Afrique devrait continuer à plaider en faveur de la valorisation des minéraux de la transition énergétique verte à la source, tout en veillant à ce que le continent n'apparaisse pas comme un dépotitoir pour les matériaux de transition usagés comme les batteries de voitures électriques. L'Afrique devrait à cet égard être à l'avant-garde du plaidoyer en faveur d'une gestion zéro déchet.

#### **v. Présentation des rapports du Sommet social du G20**

**31.** La Déclaration finale du Sommet social du G20 a été adoptée. Elle met l'accent sur les priorités de la présidence brésilienne du G20 et a été distribuée aux États membres par le sherpa du G20 de l'Union africaine en même temps que la déclaration des dirigeants du G20 de Rio de Janeiro.

**32.** La société civile et les organisations non gouvernementales qui ont participé au Sommet social présidé par le Président du Brésil forment les treize groupes d'engagement du G20. Il s'agit des groupes suivants : Affaires du G20 (B20), Société civile du G20 (C20), Syndicats du G20 (L20), Océans du G20 (O20), Parlements du G20 (P20), Sciences du G20 (S20), Institutions supérieures d'audit du G20 (SAI 20), Cours suprêmes et cours constitutionnelles du G20 (J20), Entreprises en démarrage du G20 (Startup 20), Groupe de réflexion du G20 (T20), Villes du 20 (U20), Femmes du G20 (W20), Jeunes du G20 (Y20).

**33.** La Conférence souhaitera peut-être savoir que l'Afrique du Sud va également organiser le Sommet social du G20 les 18 et 19 novembre 2025, avant le Sommet des dirigeants du G20 prévu les 22 et 23 novembre 2025 à Gauteng, en Afrique du Sud.

#### **vi. SÉANCE DE CLÔTURE ET CÉRÉMONIE DE PASSATION**

**34.** Le président du Brésil a prononcé la clôture officielle du Sommet des dirigeants du G20 de Rio de Janeiro. Il a également remis officiellement la présidence du G20 à Son Excellence M. Matamela Cyril Ramaphosa, président de la République d'Afrique du Sud. Dans son discours d'acceptation, le président Ramaphosa a mis en relief le thème et les priorités de la présidence sud-africaine du G20. Le thème s'intitule : Solidarité, égalité et durabilité. Les priorités sont les suivantes : 1) Croissance économique inclusive, industrialisation, emploi et inégalités ; 2) Sécurité alimentaire ; et 3) Intelligence artificielle, gouvernance des données et innovation au service du développement durable.

#### **IV. RÉPARTITION DES SIÈGES EN PLÉNIÈRE**

**35.** La présidence brésilienne du G20 a prévu que l'Union africaine et l'Union européenne disposent chacune de deux sièges à la table du Sommet du G20.

**36.** Permettez-moi cependant de souligner que la décision concernant cette répartition des sièges des deux organisations internationales membres permanents du G20 n'a été prise que le premier jour du sommet. Il était donc difficile pour le Président de la Commission de l'Union africaine de se rendre à Rio de Janeiro pour le Sommet.

## **V. PAYS AFRICAINS SPÉCIALEMENT INVITÉS**

**37.** La présidence du G20 a le pouvoir discrétionnaire d'inviter spécialement des pays, des organisations régionales et internationales aux réunions du G20. C'est ainsi que le Brésil a invité les présidents de la République d'Angola, de la République arabe d'Égypte, de la République fédérale du Nigéria, de la République-Unie de Tanzanie et de la République du Mozambique au Sommet des dirigeants du G20.

## **VI. PRINCIPAUX RÉSULTATS DU SOMMET**

**38.** Les principaux résultats du Sommet des dirigeants du G20 de Rio de Janeiro ont été : 1) le lancement de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, 2) la Déclaration des dirigeants du G20 de Rio de Janeiro et la Déclaration finale du Sommet social du G20.

**39.** Ces documents ont été mis à la disposition de tous les États membres de l'Union africaine. J'appelle chacun d'entre nous à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de ces documents. J'évoque également quelques-uns des résultats dans la section III du présent rapport.

## **VII. ENSEIGNEMENTS DE L'EXPÉRIENCE ACQUISE ET EXAMEN DES MODALITÉS DE PARTICIPATION DE L'UNION AFRICAINE AU G20**

**40.** La décision de la Conférence Assembly/AU.Dec.873 (XXXVII) sur les modalités de participation de l'Union africaine au G20 et les priorités préliminaires à suivre prévoit que les modalités seront réexaminées après un an de participation au G20.

**41.** L'un des principaux enseignements que nous avons tirés de notre rôle de président de l'Union africaine est la nécessité d'impliquer totalement les ministres et autres principaux chefs d'institutions dans l'encadrement du G20 pour aider pleinement le président en exercice de l'Union africaine. Sur la base de l'expérience acquise au cours de la première année de participation de l'Union africaine au G20, j'ai, en collaboration avec le Sherpa du G20 de l'Union africaine proposé une révision des modalités de participation et élaboré un projet de décision de la Conférence qui se trouve à l'annexe 3 de mon rapport. Ce projet sera soumis au Comité des représentants permanents et au Conseil exécutif avant qu'il ne nous soit présenté.

## **VIII. FINANCEMENT DE LA PARTICIPATION DE L'UNION AFRICAINE AU G20**

**42.** Le Sherpa de l'Union africaine au G20 a pu obtenir un budget de 1 023 159,00 dollars pour faciliter la participation de l'Union africaine au G20 en 2024. Pour financer cette participation en 2025, nous avons obtenu une enveloppe budgétaire d'un montant de 1 943 382,00 dollars.

**43.** La Banque africaine de développement et la Banque africaine d'import-export ont également honoré leur engagement pris lors de la trente-septième session ordinaire de notre conférence en février 2024 de fournir des ressources financières pour soutenir la participation de l'Union africaine au G20. Je félicite ces deux institutions multilatérales panafricaines pour leur soutien indéfectible à la participation

de l'Union africaine au G20. Étant donné que les promesses de contribution ont été mentionnées dans la décision Assembly/AU/Dec.873(XXXVII) du 20 février 2024, je recommande que leur décaissement soit également mentionné dans le projet de décision de la Conférence sur le rapport relatif à la participation de l'Union africaine au G20 soumis pour examen lors de cette trente-huitième session ordinaire de notre Conférence.

## **IX. OBSERVATIONS, CONCLUSION ET RECOMMANDATION**

**44.** Le Sommet des dirigeants du G20 à Rio de Janeiro, au Brésil, a été le premier Sommet auquel l'Union africaine a participé en tant que membre permanent du G20. Dans les déclarations des chefs de délégation et dans la Déclaration des dirigeants du G20, l'Union africaine a été saluée en tant que membre permanent du G20.

**45.** Le G20 n'a pas été épargné par les tensions géopolitiques. C'est ce qui est consigné dans la Déclaration de ses dirigeants à Rio de Janeiro. Dans ce nouvel ordre mondial, le destin de nos pays en Afrique est de s'unir, d'intégrer et d'assurer la croissance de nos économies pour préserver nos intérêts, contribuer plus efficacement à la gouvernance mondiale par le biais du G20 et rendre nos sociétés et nos économies plus résistantes aux chocs.

**46.** L'introduction de la Déclaration des dirigeants de Rio de Janeiro indique que les dirigeants du G20 se sont réunis à Rio de Janeiro pour relever les grands défis et les crises dans le monde et promouvoir une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive. Tout en se félicitant de cet engagement, l'Afrique doit également être consciente que les écarts de revenus entre l'Afrique et le reste du monde se creusent, laissant l'Afrique à la traîne. En outre, tous les pays en développement sont pris au piège du revenu intermédiaire, aggravé par un endettement insoutenable.

**47.** Il existe des cadres d'action pour nous aider à réduire cet écart de revenu et à surmonter le piège du revenu intermédiaire. J'en mentionnerai deux. Le premier est le Cadre stratégique sur les actions clés pour parvenir à une croissance inclusive et à un développement durable en Afrique formulé par la Commission de l'Union africaine en collaboration avec la Banque africaine de développement et l'AUDA-NEPAD. Le deuxième est constitué des priorités de la présidence sud-africaine du G20 (Croissance économique inclusive, industrialisation, emploi et inégalités ; Sécurité alimentaire ; et intelligence artificielle, Gouvernance des données et innovation pour le développement durable).

**48.** L'un des résultats attendus de la présidence sud-africaine du G20 sera l'examen du G20. L'Union africaine devrait tirer parti de cet examen en tenant compte des enseignements de son expérience visant à renforcer sa participation au G20.

**49.** Grâce à la présidence sud-africaine du G20, l'Afrique accueille ce Groupe pour la première. Il s'agit d'un moment historique. Il exige que nous soutenions tous pleinement la présidence sud-africaine du G20 en participant à toutes les réunions du Groupe lorsque nous y sommes invités. Je demande également à la Conférence de saluer le fait que la présidence sud-africaine du G20 accueillera l'une des réunions du G20 dans l'enceinte de l'Union africaine.

**50.** Je conclurai en appelant les États membres à suivre de près les travaux du G20. L'Union africaine étant désormais membre permanent du G20, nous devons tous développer et conserver une mémoire institutionnelle au sein du G20 puisque nous allons, à terme, présider l'Union africaine et, à ce poste, représenter l'instance continentale au sein du G20.

**51.** Ma seule recommandation est que ce point de l'ordre du jour soit inscrit en permanence pour permettre au Président de l'Union africaine de rendre compte à la Conférence de la participation de l'Union africaine au G20 en 2025. Un projet de décision sur ce point figure à l'annexe 3 de mon rapport. Ce projet sera également soumis au Comité des représentants permanents et au Conseil exécutif avant qu'il ne nous soit présenté.

**Annexe 1**

**Déclaration de Son Excellence Mohamed Ould Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie et Président de l'Union africaine pour l'année 2024 sur le point de l'ordre du jour relatif à l'inclusion sociale et à la lutte contre la faim et la pauvreté**

**Annexe 2**

**Déclaration de Son Excellence Mohamed Ould Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie et Président de l'Union africaine pour l'année 2024 sur le point de l'ordre du jour relatif à la réforme des institutions de gouvernance mondiale**

**Annexe 3**

**Projet de décision de la Conférence sur les modalités révisées de participation de l'Union africaine aux réunions des ministres des finances et de suivi financier du G20.**

La Conférence,

**RAPPELANT** la Décision Assembly/AU.Dec.845(XXXVI) de la Conférence qui décide que le Président en exercice de l'Union africaine, assisté par le Président de la Commission de l'Union africaine, représente l'Union africaine au sommet des dirigeants du G20 ;

**RAPPELANT ÉGALEMENT** la Décision Assembly/AU.Dec.873 (XXXVII) de la Conférence sur les modalités de participation de l'Union africaine au Groupe des vingt (G20) et les priorités préliminaires à suivre, qui désigne : le Président du Conseil exécutif de l'Union africaine, assisté du Président de la Commission, pour représenter l'Union africaine aux réunions des ministres des Affaires étrangères du G20 ; les Présidents des Comités techniques spécialisés de l'UA, assistés des Commissaires concernés, pour conduire les délégations de l'Union africaine aux réunions ministérielles sectorielles du G20 ; ainsi que le Président du CTS sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, assisté du Commissaire au développement économique, au commerce, au tourisme, à l'industrie et aux minéraux, pour représenter l'Union africaine aux réunions des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 ;

**RAPPELANT EN OUTRE** la décision Assembly/AU.Dec.873 (XXXVII) de la Conférence sur les modalités de participation de l'Union africaine au G20 et les priorités préliminaires à suivre, qui prévoit que les modalités seront réexaminées après un an de participation au G20 ;

- 1. ACCUEILLE FAVORABLEMENT ET PREND NOTE** du rapport du Président sur la participation de l'Union africaine au G20 en 2024 présenté par Son Excellence Mohamed Ould Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie et Président de l'Union africaine en 2024 ;
- 2. PREND NOTE** des difficultés qui se posent pour assurer la participation des présidents du CTS aux réunions du G20 et de l'impact négatif que cela a sur l'expression des positions de l'Union africaine lors de ces réunions ;

3. **PREND NOTE ÉGALEMENT** de l'absence de voix de l'Union africaine dans les discussions du G20 sur les questions monétaires en raison du fait que la Banque centrale africaine n'est pas encore créée ;
4. **DÉCIDE** de modifier les modalités de participation de l'Union africaine à la réunion ministérielle du G20 dans les termes qui suivent : 1) le pays qui préside l'Union africaine au cours d'une année donnée présidera également tous les Comités techniques spécialisés ; (2) à cet égard, le pays qui préside l'Union au cours d'une année donnée dirigera les délégations de l'Union africaine aux réunions ministérielles du G20, assisté du commissaire concerné ; et
5. **DÉCIDE EN OUTRE** que le directeur général de l'Institut monétaire africain fera partie des délégations de l'Union africaine aux réunions du volet financier du G20, une fois que cet institut sera opérationnel, et en attendant la création de la Banque centrale africaine.

#### Annexe 4

### PROJET DE DÉCISION DE LA CONFÉRENCE SUR L'EXAMEN ANNUEL DU RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'UNION AFRICAINE SUR LA PARTICIPATION DE L'UNION AFRICAINE AU G20

La Conférence,

1. **ACCUEILLE FAVORABLEMENT ET PREND NOTE** du rapport du Président sur la participation de l'Union africaine au G20 en 2024 présenté par Son Excellence Mohamed Ould Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie et Président de l'Union africaine au cours de l'année 2024 ;
2. **DÉCIDE** que le rapport du Président sur la participation de l'Union africaine au G20 devrait figurer de manière permanente au titre du point de l'ordre du jour relatif aux rapports stratégiques ;
3. **EXHORTE** tous les États membres de l'Union africaine à développer et à conserver une mémoire institutionnelle au sein du G20 ;
4. **EXHORTE, EN OUTRE**, tous les États membres de l'Union africaine à suivre et à mettre en œuvre les engagements pris dans la Déclaration des dirigeants du G20 de Rio de Janeiro ;
5. **FÉLICITE** la Banque africaine de développement et la Banque africaine d'import-export d'avoir honoré leurs engagements de fournir des ressources financières pour soutenir la participation de l'Union africaine au G20, et **INVITE** les autres institutions financières multilatérales panafricaines à apporter des contributions similaires ; et
6. **S'ENGAGE** à soutenir pleinement la présidence sud-africaine du G20 en 2025.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Assembly Collection

---

2025-02-15

# Report of the Chairperson on the participation of the African Union in the G20 in 2024

African Union

African Union

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/10704>

*Downloaded from African Union Common Repository*